

**Volet B**

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte**

Rés
t
Mor
be



14175912

MONITEUR BELGE

TRIBUNAL DE COMMERCE

18-09-2014

10 SEP. 2014

BELGISCH STAATSBAD

NIVELEES

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 25/09/2014 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 408.002.982

Dénomination

(en entier) : **Aide à l'Enfance Administration**

(en abrégé) :

Forme juridique : Association Sans But Lucratif

Siège : Rue de la Croix, 68 à 1420 Braine-l'Alleud

Objet de l'acte : Réunion en assemblée générale ordinaire en date du 19 juin 2014

Le 19 juin 2014 à 20 heures à Houtain-le Val s'est tenue l'assemblée générale ordinaire de l'association sans but lucratif "Aide à l'Enfance Administration" en suite des convocations adressées le 19 mai 2014.

L'assemblée se déclare régulièrement convoquée, valablement constituée et habilitée à statuer sur les points mis à l'ordre du jour.

L'assemblée acte la démission en qualité d'administrateur de:

Madame Stubbe-Toby Lucienne

Monsieur de la Barre Thierry

L'assemblée décide à l'unanimité d'admettre en qualité d'administrateur:

Madame Nathalie Penninckx

Monsieur Jean-Luc Petit

A l'issue de l'assemblée générale, la composition du Conseil d'administration est la suivante:

Administrateur Président: Monsieur Eric Janssens

Administrateur secrétaire: Madame Nathalie Penninckx

Administrateur trésorier: Monsieur Jean-Luc Petit

Administrateurs: Monsieur Etienne Berrewaerts, Madame Marie-Anne Cox-Pigeon, Monsieur Etienne

Masquellier, Monsieur André-Pierre Sonck, Monsieur Olivier van Caulewaert, Monsieur Alain Van Emelryck, et

Monsieur Bruno Van Sielegheem.

Monsieur Thierry Verdeyen est confirmé dans sa fonction de directeur général de l'asbl avec les pouvoirs de signature et de décisions attachés à sa fonction.

Janssens Eric

Administrateur-Président

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature